

Cours 12 : L' élaboration du mémoire de recherche

«Il n'y a pas de bons et de mauvais sujets, il n'y a que des sujets qui ont été bien ou mal traités».

(Beaud et Latouche, 1994, p. 33) .

Une **méthode de travail** est une marche à suivre pour réussir, ou, en abordant le travail sous un autre angle, elle est l'approche d'un problème.

Quelqu'un qui agirait sans aucune méthode se lance dans un projet (prenons l'exemple d'une dissertation immédiatement. Il va répondre à la question exprimée dans le sujet. S'il ne structure pas sa réponse, il se heurtera à de nombreux problèmes : manque de clarté, répétitions, glissements hors du sujet, etc. Et il ne finira sans doute jamais son travail, découragé par la difficulté, ou alors le bâclera, et le devoir perdra toute son utilité.

La première étape de la méthode, c'est justement de freiner l'élan. Il faut se donner le temps de la réflexion. Il faut d'abord prendre de la distance par rapport à son travail pour ne pas l'accomplir machinalement. Il faut se rendre compte que rien n'est évident et se poser les questions qui viennent naturellement, à savoir « pourquoi ce travail ? », « quels en sont les enjeux ? », « quel est mon objectif ? », etc. Il faut replacer ce projet dans une perspective plus large, il faut lui **donner un sens**.

- Importance de l'information dans la recherche :

L'information occupe une place de premier plan dans la recherche littéraire. Elle est son élément capital parce qu'elle constitue les ressources fondamentales que tout travail de recherche doit avoir afin qu'il soit réussi et qualifié.

il est indispensable de distinguer recherche d'informations et recherche documentaire.

La première correspond à un « *ensemble d'actions, méthodes et procédures ayant*

pour objet d'extraire d'un ensemble de documents les informations voulues »¹, alors que dans la deuxième, les méthodes et les procédures ont pour objet de retrouver dans les fonds documentaires les références des documents pertinents.

Nous pouvons distinguer trois types d'informations essentielles au chercheur en littérature.

Premièrement, les informations sur les ouvrages (les textes) sur lesquels il travaille : description de l'ouvrage, dates et lieux de publication, existence de manuscrits, de fonds consacrés à un écrivain, bibliothèques où se trouvent les éditions originales, etc. Une fois ces informations réunies, le chercheur peut constituer la bibliographie des sources, ou primaire, figurée à la fin d'un mémoire de fin d'étude. **Deuxièmement**, les informations sur les études réalisées préalablement sur ces mêmes auteurs, ces mêmes œuvres, les sujets et les thèmes qui constituent l'objet de la recherche, sur les méthodes utilisées, etc. Rassembler ces informations permet de constituer la bibliographie secondaire. **Finalement**, le dernier type d'informations est celui où ces informations sont plus ou moins ponctuelles, concernant un détail d'un lieu géographique, l'explication d'une allusion à un événement historique, le renvoi à un fait de société, la traduction d'un terme étranger, etc.

LES 6 ÉTAPES DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE :

1 – Analyser le sujet : se poser des questions, définir des mots-clés.

Noter le sujet et toutes les idées sur une feuille n°1.

2 – Chercher des documents : encyclopédies, romans, documentaires, revues manuels, cédéroms, sites Internet.

¹ AFNOR, 1993, Agence Française de Normalisation, NF Z 44-004, Paris, p 99.

À l'aide des outils de recherche : BCDI, signalisation des rayonnages.

On peut également écrire à des organismes en rapport avec le sujet de recherche.

3 – Trier les documents en faisant une lecture rapide grâce aux sommaires et index.

Noter les références principales des documents pour les retrouver sur une feuille n°2.

4 – Prélever de l'information, uniquement en rapport avec le sujet de recherche :

texte = prise de notes. Pour cela :

- Faire une première lecture d'ensemble du texte pour comprendre son organisation et donc les idées principales
- Lire l'introduction, la conclusion, les sous-titres, les débuts et les fins de paragraphes
- Puis lire de manière précise les documents
- Entourer les mots-clés
- Reformuler les idées principales sans rédiger complètement
- Noter des exemples
- Prendre une feuille n°3, 4, 5, ... pour chaque document.
- Ne pas recopier plusieurs fois les mêmes informations
- **Illustrations** : faire une légende.
-

5 – Synthétiser l'information :

- Élaborer un plan détaillé au fur et à mesure de la prise de notes, c'est à dire définir les grandes parties et remplir ces parties avec les idées, sans rédiger complètement.
- On peut utiliser des couleurs pour surligner ses notes : une couleur différente pour chaque partie par exemple.
- On note les idées communes à plusieurs documents mais aussi celles qui n'apparaissent que dans un seul document. Utiliser une feuille n°6
- Rédiger en suivant le plan détaillé sur une feuille n°7
- Établir une bibliographie (= une liste des documents utilisés) sur une feuille n°8

6 – Communiquer l'information, sous forme orale ou écrite : dossier + exposé oral.

III – L'élaboration du mémoire de recherche :

L'élaboration du mémoire s'inscrit dans une démarche qui comprend différentes étapes abordées au cours de la formation :

La formulation de la question de départ :

Cette étape consiste à énoncer le plus précisément possible ce qui fait l'objet de la recherche.

Elle sert de fil conducteur et permet d'orienter la recherche vers un secteur précis.

La phase exploratoire :

Il s'agit de recueillir différents types d'informations théoriques et empiriques en lien avec la question de départ dans l'objectif de choisir une approche théorique et de formuler une problématique de recherche.

L'élaboration d'une problématique :

La problématique précise et délimite les problèmes soulevés dans la question de départ à partir de l'approche théorique choisie.

La formulation des hypothèses :

L'hypothèse est une réponse provisoire à la question de départ. Elle sera confirmée ou infirmée par l'analyse du recueil de données.

Méthodologie - Techniques de recueil de données :

De nombreuses techniques de recueil sont possibles (questionnaires, entretien, observation...) et varient selon l'objet, les moyens du chercheur, la question posée.

L'analyse et les préconisations en lien avec le champ professionnel :

L'analyse de l'ensemble des éléments (cadre théorique, données...) recueillis tout au long de la démarche de recherche permet de formuler des préconisations en lien avec le champ professionnel.

LE CHOIX DU SUJET DE RECHERCHE

Le sujet :

Tout travail universitaire doit porter sur un sujet *bien circonscrit* du point de vue *textuel* (dans le cas d'un mini-mémoire, un texte de référence d'un auteur devrait suffire) et du point de vue *problématique* (il doit porter sur *un* problème, et faire la synthèse de la pensée d'un auteur). Les règles de détermination du sujet varieront selon qu'il s'agit d'un mémoire ou d'un mini-mémoire : pour le mémoire, vous devez le déterminer avec un(e) enseignant(e) de votre choix ; dans le cas d'un mini-mémoire, le sujet doit être choisi de commun accord avec l'enseignant(e) dont vous suivez le séminaire. *A priori*, le sujet choisi doit impérativement avoir un rapport avec l'enseignement suivi, mais il peut prendre différentes formes.

Admettons que le sujet que vous suivez est : *La théorie de l'intentionnalité entre Moyen Age et modernité* (avec pour sources principales du séminaire les auteurs suivants : Avicenne, Thomas d'Aquin, Jean Duns Scot, Henri de Gand, Francisco Suárez, Descartes). A partir de ce thème général, le mini-mémoire peut prendre les formes suivantes :

[1] une étude approfondie du concept chez un auteur déterminé :

Exemple : *La notion d'intentionnalité chez Jean Duns Scot*. Dans ce cas, vous présenterez une étude approfondie de la question, en apportant des éléments non vus au cours du séminaire (par exemple, en analysant des textes non commentés par l'enseignant(e)).

[2] une étude approfondie du concept chez auteur déterminé mais *non vu* au cours.

Exemple : *La notion d'intentionnalité chez Averroès*. Dans cas, vous vous efforcerez d'établir un lien entre la problématique du cours et les textes dont vous proposerez l'analyse.

[3] la comparaison entre deux auteurs sur un même problème : mais pour que votre analyse ne soit pas superficielle, il faudra tenter de donner une formulation très précise au problème traité. Par exemple : *Le critique de Guillaume d'Ockham à la théorie de la représentation de Jean Duns Scot*.

[4] l'étude d'un problème chez un auteur à partir d'une perspective contemporaine, dans le but de faire l'analyse critique d'une hypothèse historiographie. Exemple : *La*

doctrine des idées de Descartes est-elle un idéalisme ? Examen de la lecture de Descartes par Jean-Paul Sartre.

La traduction et l'analyse critique d'un texte *court* (pas plus de 5-10 pages) en rapport avec le sujet du séminaire. Exemple : *Qu'est ce qu'une pensée ? Traduction et analyse du "Dialogus de connexione inter res et verba" de Leibniz.* Ce type de mini-mémoire implique bien entendu une bonne maîtrise de la langue choisie. Cela peut vous permettre de « tester » votre capacité à traduire un texte philosophique, dans la mesure où votre mémoire de master (en M2) pourra aussi prendre la forme d'une traduction.

Les mêmes sujets peuvent être traités dans le cadre d'un mémoire de master, mais devront alors donner lieu à un traitement plus approfondi, au niveau des sources (primaires et secondaires) employés.

Le choix du **sujet** de recherche est sans conteste l'une des étapes les plus importantes à franchir. Plus ce choix est effectué tôt dans le cheminement de l'étudiant, plus il en tirera des avantages. Lors de la demande d'admission, il doit écrire une esquisse de son projet de recherche et les raisons qui le motivent à entreprendre des études supérieures. Il est possible que les intentions alors exprimées demeurent les mêmes ou qu'elles changent en cours de route. Mais ce qui compte maintenant, c'est de progresser sans perdre de vue que le choix du sujet relève d'une décision à prendre et, à ce titre, ce choix revient exclusivement à l'**étudiant**.

Les façons de faire pour choisir un sujet de mémoire peuvent être variables et certains suggèrent aux étudiants de le décrire en une dizaine de lignes au départ puis de le reformuler en un ou deux objectifs, en précisant davantage certains aspects jugés plus pertinents. Pour ce faire, l'objectif est formulé par un début de phrase du genre « Cette recherche vise à ... » et cette phrase doit être courte pour chaque objectif. Si plusieurs sujets sont envisagés, il faut établir une **hiérarchie** d'importance. Pour évaluer la priorité d'un sujet, l'étudiant peut, par exemple, recourir aux critères suivants: un sujet s'impose d'autant plus qu'il suscite beaucoup d'intérêt pour lui

actuellement, qu'il est considéré comme prioritaire dans la conjoncture actuelle en éducation, qu'il est particulièrement bien maîtrisé par lui, etc.

Si vous entreprenez de faire votre choix de sujet de la manière suggérée ci-haut, il n'en demeure pas moins que votre décision peut être éclairée et influencée par l'éventuel directeur de vos travaux de maîtrise. Dans certains cas, l'étudiant se présente à différents professeurs en ayant déjà un ou des sujets en tête. Dans d'autres cas, les professeurs que l'étudiant choisira de rencontrer proposeront un sujet ou un éventail de sujets. Entre ces deux pôles, le choix définitif du sujet se fait progressivement, après de bonnes discussions avec l'éventuel directeur, après mûres réflexions, de nombreuses lectures et plusieurs essais.

Quels sont les critères à appliquer dans le choix du sujet ?

Le choix d'un sujet doit répondre à ces quatre règles :

- le sujet doit intéresser le chercheur, susciter sa curiosité, engendrer un certain plaisir. Il doit être ni trop vaste, ni trop étroit, se prêter autant que possible à l'innovation (ce qui s'appelle un sujet «porteur»). En quoi le sujet est-il relié à une expérience professionnelle, à un engagement ?
- les sources doivent être accessibles. Le chercheur doit pouvoir les consulter, avoir les autorisations nécessaires et pouvoir se rendre sur les lieux de conservation ou à défaut obtenir des copies (microfilms, photocopies), ce qui suppose des ressources financières adéquates.
- les sources doivent être traitables. Le chercheur doit disposer des ressources culturelles et intellectuelles pour exploiter les matériaux accessibles.
- le chercheur doit maîtriser la méthodologie et les techniques de dépouillement et d'exploitation applicables aux types de sources qu'il entend utiliser.

Un bon sujet fournit au candidat l'occasion de **parfaire** sa formation en ce qui a trait aux méthodes de recherche et aux techniques de présentation des résultats. Le mémoire doit mettre en pratique des connaissances antérieurement acquises et d'autres, majoritaires, acquises grâce à la réalisation du projet. Le mémoire est ainsi

l'occasion d'un apprentissage supplémentaire sur le « comment faire ». Un bon mémoire peut devenir un « passeport » dans la quête d'emploi, surtout s'il vous a permis d'acquérir des compétences dans la gestion et la présentation des données, surtout celles faisant appel à l'informatique. Vous aurez fait la preuve que vous pouvez rédiger un long document dans un style clair et agréable.

Vous devez également viser à faire progresser le savoir.

Un sujet apporte une contribution valable :

1. s'il met en œuvre des sources nouvelles ou meilleures;
2. s'il recourt à des méthodes nouvelles ou meilleures;
3. s'il présente une analyse nouvelle ou meilleure.

Une première épreuve : FORMULER LE SUJET :

Formuler votre sujet sur une feuille, en 500 mots, dans les termes les plus précis.

L'énoncé du problème, de la question centrale. Identifier les matériaux de recherche.

Évoquer l'apport de votre sujet à nos connaissances.

FAIRE UNE THÈSE : UNE AFFAIRE DE STRATÉGIES

Il n'y a pas de thèse sans un travail prolongé et organisé.

Il n'y a pas de thèse sans une méthode, sans une démarche organisée.

La **gestion du temps** est une donnée fondamentale au moment d'entreprendre un mémoire. On est en effet beaucoup plus libre qu'au moment de réaliser sa scolarité. D'où l'importance de se faire un calendrier, de se fixer des objectifs en termes d'échéance. La réalisation d'un mémoire se décompose en tâches dont il faut estimer la durée.

Voici la liste **des stratégies** :

- Stratégie de recherche bibliographique : explorer systématiquement la documentation publiée et prendre contact avec les sources, bâtir son fichier bibliographique.

- Stratégie de lecture et de prise de notes : adopter un modèle de présentation des sources (Auteur, date, page) qui renvoie à la fiche bibliographique contenant tous les détails nécessaires.
- Stratégie d'exploitation de son fichier : classer ses fiches ou notes de lectures en fonction d'un plan de travail, puis d'un plan de rédaction.
- Stratégie de rédaction : présenter ses résultats au moyen d'une argumentation qui soit solidement appuyée sur des matériaux et qui soit persuasive quant à la justesse de l'interprétation. La rédaction est une opération assez personnelle. Il existe cependant des trucs pour accroître son efficacité.
- Stratégie de publication (l'après-mémoire) : un mémoire ne devrait pas idéalement passer à la postérité sous la forme d'un document photocopie en quatre exemplaires! La transformation d'un mémoire en un article ou en un livre ne va pas pourtant de soi. C'est une opération distincte.

La recherche documentaire est une étape du travail de recherche qui consiste à trouver des sources afin de s'informer sur un sujet, de répondre à une question ou réaliser un travail. Au cégep, elle sert fréquemment à la rédaction d'un travail de session. Trop souvent, cette étape est faite rapidement.

On oublie que la qualité du travail final est directement liée à la qualité de l'information utilisée pour le réaliser. C'est la raison pour laquelle la recherche documentaire constitue une étape cruciale dans la réalisation de tout travail de recherche.

Caractéristiques :

1. Elle se fait principalement à la bibliothèque en consultant les ressources du Centre documentaire du collège (CRD).
2. Elle demande une préparation préalable.
3. Elle contient des sources qui proviennent de différents types de documents.
4. Elle demande de porter un jugement sur différentes sources que vous identifierez lors de votre visite à la bibliothèque.

Marche à suivre :

Peu importe le mode de recherche utilisé, il faut respecter scrupuleusement l'orthographe des mots. Une erreur d'orthographe fera en sorte que on n'obtiendra aucun résultat.

1. Préparer la recherche documentaire **avant** d'aller à la bibliothèque :
 - faire un remue-méninges à partir du sujet ou de la question de recherche ;
2. Identifier les mots-clés qui pourront servir à trouver des sources pertinentes au sujet ;
- 3 - Consulter des ouvrages de références (dictionnaires, encyclopédies tel Encyclopædia Universalis) lors de cette étape.
4. Pour trouver des livres, monographies ou documents vidéos :
- 5- Consulter le catalogue du CRD qui est accessible en ligne (donc à votre domicile) ;
- 6-Utiliser la fonction Vérifier l'orthographe ; sur les rayons, feuilleter les livres adjacents à ceux trouvés et qui portent sur des sujets connexes ;
- 7- Garder précieusement les sujets de recherche qui ont donné de bons résultats, car ils devraient être pertinents pour la recherche de références avec d'autres outils.

. Pour trouver des périodiques :

- Utiliser la banque de données Repère accessible uniquement en ligne à partir des ordinateurs du collège ;
- Choisir préférablement parmi les articles trouvés, ceux qui proviennent de revues à caractère « scientifique » appelées aussi « savantes » (la liste de ces revues variera en fonction des départements, consulter le professeur) ;
- Retenir les articles qui sont les plus pertinents : longueur appréciable, en lien direct avec le sujet, publiés récemment ;
- S'assurer que la bibliothèque du collège est abonnée au périodique qui vous intéresse en consultant la section Liste des périodiques du collège

. Pour trouver des articles de journaux :

- Consulter la banque de données Biblio branchée qui donne accès directement au texte intégral de plusieurs journaux.

. Pour trouver des informations sur Internet :

- Utiliser des moteurs de recherches comme Google et Yahoo en privilégiant les fonctions de recherches avancées qui permettent d'obtenir plus rapidement les informations recherchées ;
- Porter une attention particulière à la qualité des informations que vous trouvez ;
- ne pas retenir les informations qui proviennent de sites personnels dont on ne peut garantir la qualité ;
- choisir des informations qui proviennent de sites administrés par des gouvernements, des collèges ou des universités, des organismes non gouvernementaux, des organismes internationaux, des musées, des entreprises ;
 - Compléter la grille d'évaluation des ressources Internet disponible sur le site du CRD afin de bien évaluer la qualité des informations trouvées.
- Consulter la personne-ressource au bureau de l'Aide à l'utilisateur situé à l'entrée de la bibliothèque.

Cours 14 (suite)

LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE :

Commençons par fixer la terminologie en ce qui concerne le mot « sources » qu'on utilise à toutes les sauces, dans divers contextes.

Il faut distinguer sources, bibliographies, documents.

1. Source : tout témoignage **contemporain** à la période étudiée (ce sont les traces laissées par les contemporains, témoins des phénomènes étudiés). On trouve généralement les sources dans les archives et, dans le cas des sources imprimées ou reproduites par divers procédés, dans les bibliothèques et autres lieux.

2. Bibliographie : liste et adresse de documents portant sur la période, mais postérieurs à la période, désignés par une notice servant à identifier (c'est la documentation

produite par les chercheurs). Dans des catalogues, des répertoires, des livres ou articles, des bases de données informatisées.

3. Document : pièce matérielle qu'on peut consulter (dans un lieu), exploiter.

Le débroussaillage :

La recherche bibliographique est une opération **continue** qui accompagne la production du mémoire depuis le choix du sujet jusqu'au dépôt du mémoire. Nous allons nous arrêter à l'étape la plus cruciale, celle qui vise à circonscrire la bibliographie **essentielle** à la réalisation d'un mémoire de maîtrise sur un sujet particulier.

Ce débroussaillage a pour objectif :

- d'explorer la documentation publiée à partir des fichiers (catalogues de bibliothèques), des répertoires, des banques de données informatisées;
- d'identifier les sources (archives, journaux, imprimés, microfilms, recueils statistiques ou documentaires) avec lesquelles vous devrez travailler.

Vous allez produire dans cette opération :

1. Des fiches bibliographiques [sur un support cartonné ou informatique];
2. des fiches d'informations [à consigner au moyen d'un traitement de texte];
3. des fiches d'idées [à transcrire dans votre journal de bord].

Il faut dans cette étape :

- mesurer l'ampleur de la tâche : combien d'articles, de livres sur le sujet faudra-t-il lire?
- repérer cinq ou dix livres qu'il faut absolument lire, analyser en tout premier lieu;
- identifier les auteurs qu'il faudrait contacter (ils devraient connaître l'état de la recherche sur le sujet). Vous pourriez les consulter ou leur écrire.

Objectif poursuivi à cette étape : faire le tour de la documentation (études) afin de bien connaître les thèses et hypothèses proposées, les interprétations, les débats, méthodologies, constructions théoriques.

Objets : articles, ouvrages, thèses, rapports de recherche.

Méthode : transcrire les données bibliographiques sur des fiches 3 x 5, en suivant les normes de présentation de bibliographie.

Stratégie de recherche bibliographique :

La stratégie prend en compte le mode de formation et de diffusion du savoir. Comprendre comment une nouvelle idée ou une nouvelle théorie chemine dans le savoir afin de reconstituer la **chaîne bibliographique**.

Deux démarches à mener successivement et alternativement :

On doit distinguer deux démarches : la recherche dans des fichiers et la remontée des filières bibliographiques.

La première correspond à une QUÊTE SYSTÉMATIQUE, la seconde, à une QUÊTE ALÉATOIRE. Ces deux démarches doivent être pratiquées de façon alternée, en commençant par la première afin d'obtenir une courte liste d'ouvrages très récents, à partir desquels on entreprendra la remontée des filières.

1. La recherche dans des fichiers et dans des répertoires.

A partir de mots clés, descripteurs, vedettes-matières qui sont suggérés par la question principale de la thèse.

Il vous faudra trouver un point d'ancrage problématique, énoncer une thèse, et la traiter en présentant des arguments textuels précis. En revanche, il s'agira alors de bien montrer dans quel débat s'insère le texte que vous travaillez.

_ Le travail doit traiter prioritairement sur des sources *primaires* et ne pas se contenter de faire un copier-coller de littérature secondaire.

Vous devez proposer des analyses appuyées sur les textes eux-mêmes et adopter une démarche reconstructive : montrer comment l'auteur a pu arriver à sa propre théorie, en examinant le débat dans lequel il s'insère, en examinant ses sources ainsi que les positions qu'il a écartées.

_ Le travail doit aussi démontrer que vous maîtrisez les outils de la recherche bibliographique : s'il ne s'agit pas de compiler toutes les références existantes sur le sujet, vous devez au moins montrer que vous avez fait l'effort de vous informer sur les travaux récents portant sur le sujet en question. Un travail sur la notion d'en-soi chez Kant ne peut se contenter de citer pour seule référence bibliographique : E.

BOUTROUX, *La philosophie de Kant* (Paris, 1926), ouvrage remontant à un cours professé en Sorbonne en 1896-97 ! Il y a eu quelques études depuis.

. Les composantes d'un projet de recherche

Les divers éléments ou composantes d'un projet de recherche sont les suivants.

- Le titre
- L'introduction
- La spécification de l'objet de la recherche
- La problématique
- La question générale et la question spécifique
- La revue de littérature
- Le cadre conceptuel et théorique
- Les hypothèses
- La méthode préconisée
- Le plan provisoire
- La bibliographie
 - L'échéancier

Il est entendu qu'on peut regrouper certains de ces éléments en fonction du raisonnement que l'on développe pour exposer le projet, tel qu'expliqué plus haut. Par exemple, la problématique, la question générale et la question spécifique pourraient former une composante unique d'un projet de recherche. Voici quelques commentaires sur chacun de ces éléments.

. Composante et fonction :

Composante	Fonction
-------------------	-----------------

Le titre	Plus important qu'on ne le pense. Doit aider à voir tant l'objet que l'orientation. Un titre spécifique est généralement une bonne chose.
L'introduction	Orienter la lecture du projet vers ce qui est essentiel, peut-être indiquer le point de départ, ainsi que l'objectif de l'auteur-e.
L'objet de la recherche	Il permet de circonscrire un objet, soit un ensemble de processus sociaux sur lesquels on souhaite se pencher. La dimension sociologique de la recherche doit déjà émerger, par la façon utilisée pour délimiter l'objet de la recherche.
La problématique	Elle répond à la question : où est le problème ? Pourquoi cette recherche est-elle intéressante ? Il s'agit donc d'un ensemble de questions connexes dont les liens et démontrent la pertinence de la recherche proposée du point de vue du savoir ainsi que du point de vue social. C'est pour cela qu'on parle de problématisation. C'est cela qui fait tout l'intérêt de la recherche. La problématique <i>contextualise</i> l'objet et lui donne sa <i>profondeur conceptuelle</i> . Par exemple, la même question de recherche sur le lien entre immigration et travail peut être problématisée à partir d'une réflexion sur les transformations du travail, et sur la place de la migration dans ces processus, ou alors à partir d'une réflexion sur la migration, et la place des modalités de l'emploi et de l'accès à l'emploi dans le processus migratoire. La perspective sera différente. Le type de réponse qu'on fera, les liens qu'on établira entre processus sociaux divers seront différents selon qu'on énonce la question à partir d'une problématique du travail ou de celle de la migration.
La question générale	Elle circonscrit la problématique pour orienter vers une question spécifique de recherche. C'est l'aboutissement de la problématique vers une question qui englobe peut-être une large classe de cas.
La question spécifique	C'est sur elle que la recherche porte directement, mais elle s'inscrit dans des préoccupations plus larges (celles de la question générale et de la problématique) qui donnent à la question sa profondeur et sa pertinence. La métaphore de l'entonnoir est souvent évoquée pour expliquer la progression de la présentation d'un projet de recherche, en partant de la spécification de l'objet de recherche

	(plutôt large), en passant par la problématique qui le circonscrit graduellement, pour aboutir à une question générale de recherche (plus circonscrite que l'objet de recherche, mais encore trop large pour une recherche unique) et enfin la question spécifique qui porte sur un cas, une situation concrète.
La revue de littérature	Elle vise à faire le bilan de ce que l'on sait déjà sur la question de recherche. Elle est analytique dans la mesure où elle ne consiste pas à faire une liste des auteurs et de leurs idées, mais plutôt à identifier des tendances, des orientations, et discutant les conséquences des choix qui fondent ces orientations, en mettant les auteurs en dialogue entre eux, et en soumettant leurs idées et leurs travaux à la critique. Elle démontre que l'on sait ce qui a déjà été fait, de façon à aller un peu plus loin. Évidemment, dans un projet de mémoire la revue de littérature est plus limitée que lorsqu'il s'agit d'un projet de thèse de doctorat. Dans ce dernier cas elle est plus poussée, plus pointue.
Le cadre conceptuel et théorique	Il s'agit de spécifier les concepts sur lesquels nous allons nous fonder pour approcher notre objet, de les définir, de préciser les limites de nos définitions. Le cadre théorique consiste à énoncer les liens qui relient les concepts sur lesquels on fonde notre démarche de recherche. Il spécifie, parmi les différentes approches que l'on retrouve dans la littérature, celle que nous allons utiliser. Donc le cadre théorique inclut, en plus des concepts, des relations entre ces concepts.
Les hypothèses	Ce sont des réponses temporaires, à vérifier, aux questions de recherche posées. Elles orientent la recherche dans leur direction. Dans la recherche quantitative, la formulation des hypothèses et leur vérification suivent des règles très précises. Leur invalidation a une plus grande valeur de savoir (nous avons trouvé de bonnes raisons de les rejeter) que leur validation (nous n'avons pas de preuves, mais nous n'avons pas de bonnes raisons de les rejeter). Dans la recherche qualitative, les hypothèses sont des pistes de recherche. Démontrer une hypothèse, c'est montrer sa cohérence avec les données observées et sa valeur heuristique, c'est-à-dire qui nous aide à faire des découvertes et à mieux comprendre les phénomènes observés. Les épistémologues distinguent les

	<p>hypothèses de recherche (formelles, et à démontrer ou rejeter) des hypothèses de travail, qui se développent sur la base des données recueillies et qui ont une valeur heuristique pour l'interprétation.</p>
<p>La méthode préconisée</p>	<p>Cette composante du projet est plus concrète : comment allons-nous nous y prendre pour répondre à la question de recherche ? Quel type d'informations empiriques allons-nous chercher ? Où allons-nous les chercher ? Auprès de qui ou de quoi ? En posant quelles questions ? Sous quelle forme ? Questionnaires ou entretiens dirigés ou semi-dirigés ? Données d'archives ou d'enquête ? Quel échantillon ? Analyse de discours ? Comment ? Analyse d'un courant intellectuel, d'un auteur ? Selon quelles perspectives ? Bref, tout ce qu'on met en place avant de se lancer dans la recherche de l'information que nous souhaitons interpréter, et quelques indications sur la façon de s'y prendre pour analyser et interpréter ce que nous aurons trouvé.</p>
<p>La bibliographie</p>	<p>La liste des ouvrages et des pages web consultés ou cités.</p>
<p>Le plan provisoire</p>	<p>Il s'agit ici de prévoir les diverses parties du mémoire, pour être sûr que rien n'aura été oublié, et pour prévoir aussi l'étendue et l'importance des diverses parties qui composent le mémoire. Ce plan changera fort probablement lors de la réalisation du mémoire.</p>
<p>L'échéancier</p>	<p>Il vaut mieux le faire sur le mode du compte à rebours : pour remettre un mémoire à telle date, quelles sont les opérations nécessaires ? (Ne pas oublier le temps dont le directeur ou la directrice ont besoin pour le lire...)</p>